



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour une Fonction publique forte et un recrutement d'agents statutaires en conséquence !

Des mesures gouvernementales à l'encontre de la Fonction publique sans fondement budgétaire, ni d'efficacité. Mesures idéologiques pour ne pas dire... populistes.

À quand un gouvernement qui motive ses agents ?

Suite au contrôle budgétaire, le gouvernement fédéral a annoncé les mesures suivantes afin, prétend-il, de rendre l'Administration moderne :

- La législation sera adaptée en vue de donner la priorité aux contractuels pour l'engagement de nouveaux membres du personnel dans le secteur public.
- Le travail intérimaire dans la Fonction publique sera rendu possible.

L'UNSP s'insurge contre cette annonce. Associées à l'austérité aveugle imposée dans la Fonction publique, ces décisions aboutiront à un affaiblissement tragique de cette Fonction publique fédérale.

Recrutement prioritaire d'agents contractuels

Dans le contexte actuel, le recrutement prioritaire d'agents contractuels est une aberration.

Il ne s'agit nullement d'une décision budgétaire ou d'une décision visant à améliorer l'efficacité de l'Administration, mais bien d'un choix idéologique visant à affaiblir la Fonction publique fédérale.

Le gouvernement cherche simplement à recruter des agents plus fragiles, plus malléables... Il oublie les fondements mêmes du statut Camu.

Ce statut protège les agents contre toute ingérence. Notre gouvernement devrait retourner aux fondements de la législation.

Pour couper court à tout mauvais procès d'intention, le statut Camu a déjà été modernisé : comme dans le privé, les fonctionnaires statutaires sont soumis à un système d'évaluation avec des objectifs SMART. En cas de mention « insuffisant », la conclusion est le licenciement. Mais des règles doivent être respectées ! Le gouvernement voudrait-il simplement éviter les recours devant le Conseil d'État ?

Une question : le SPF Finances exerce des missions régaliennes, sera-t-il concerné ? Une fois encore, pas un mot.

Travail intérimaire dans la Fonction publique

Il est incompréhensible d'envisager l'utilisation de travailleurs intérimaires, alors que le gouvernement organise lui-même la pénurie en personnel.

Le recours à du personnel intérimaire ne convient nullement aux missions dévolues à nos départements et à la confidentialité que ces missions exigent.

L'UNSP revendique une Fonction publique forte et un recrutement de personnel en conséquence.

Le recrutement d'agents statutaires doit être la norme et le recrutement de contractuels l'exception.

Ce recrutement d'agents contractuels doit être réservé uniquement à des besoins temporaires et spécifiques, comme le prévoit la législation.

Nous demandons également la fonctionnarisation accrue des agents contractuels moyennant la réussite d'un examen.

En outre, l'UNSP rejette tout recours au personnel intérimaire.